

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N° 05 - AOÛT 2019

AUDE

PUBLIÉ LE 13 AOÛT 2019

DIRECTION REGIONALE des DOUANES 66

- P.A.E. TABACS

PREFECTURE

- DPPPAT/BEAT

SOMMAIRE

DOUANES P.A.E. Tabacs
Décision de fermeture définitive d'un débit de tabac ordinaire permanent sur la commune de PUIVERT - n° 11 00163 W
PREFECTURE DPPPAT/BEAT
Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)
Séance du jeudi 29 août 2019 à 14 h 30 à la préfecture de l'Aude :
- SARL C-TOM SPORT à CARCASSONNE2



DÉCISION DE FERMETURE DÉFINITIVE D'UN DÉBIT DE TABAC ORDINAIRE PERMANENT SUR LA COMMUNE DE PUIVERT

L'Administrateur supérieur des douanes et droits indirects, Directeur régional à Perpignan,

Vu l'article 568 du code général des impôts.

Vu l'article 37 du décret n° 2010-720 du 28 juin 2010 relatif à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés.

DÉCIDE

la fermeture définitive du débit de tabac ordinaire permanent n° 11 00163 W sis 2, rue de l'Ancienne Mairie

11.230 PUIVERT

Fait à Perpignan, le 9 août 2019

6 L'Administrateur supérieur des douanes, Directeur régional à Perpignan

Jean-Marie DIONET

1 trospectan principal des donnes

B. POPLIS FO

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS



PRÉFET DE L'AUDE

M. Claude VO-DINH Secrétaire Général de la Préfecture de l'Aude

Ordre du jour

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Séance du jeudi 29 août 2019 à 14h30

Préfecture de l'Aude à Carcassonne, Salle Europe

Demandeur	Heure de passage	Nom du dossier inscrit
SARL C-TOM SPORT	14h30	n°2019-505 – SARL C-TOM SPORT – autorisation d'exploitation commerciale relative à la création de 400 m² de surface de vente d'un magasin We Are Select entraînant l'extension d'un ensemble commercial, sur la commune de CARCASSONNE